



VILLE DE SOLLIES PONT

EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du jeudi 6 avril 2017

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	32
Date de la convocation 30 mars 2017		
Date d'affichage 30 mars 2017		
Objet de la délibération <i>Direction des finances – Service finances – Reprise anticipée du résultat 2016 - Service public de distribution d'eau potable</i>		
Vote pour à l'unanimité		
POUR : 32		
CONTRE : 0		
ABSTENTION : 0		

L'an deux mille dix-sept, le six avril deux mille dix-sept, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

Etaient présents :

GARRON André, COQUAULT Jean-Pierre, DUPONT Thierry, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, FINO Joseph, LAKS Joëlle, CAPELA Marie-Pierre, SMADJA Marie-Aurore, FOUCOU Roseline, BOUBEKER Patrick, BELTRA Sandrine, LE TALLEC Jean-Claude, TREQUATRINI Pascale, PICOT Joël, BORELLI Huguette, RE Daniel, BIAU Joël, DELGADO Alexandra, GANDIN Frédéric, BERTRAND Huguette, ZUCK Bernard, CREMADES Laurence, MERMET-MEILLON Marc, CHEVROT Régis, MAIRESSE Aude, DAVIGNON Jacques, LUNGERI Carine, MAESTRACCI Sylvie

Procurations :

CHAUUCHE Dalel donne procuration à RAVINAL Danièle,
BESSET Monique donne procuration à BELTRA Sandrine,
GRISOLLE René donne procuration à MAIRESSE Aude

Absents :

MANDON-BONHOMME Céline

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Joëlle LAKS est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

PRÉAMBULE

L'instruction budgétaire et comptable M49 prévoit la reprise anticipée des résultats de l'exercice antérieur au budget primitif N+1 dans les mêmes conditions que la M14.

La reprise anticipée du résultat ne peut s'effectuer qu'entre le 31 janvier et le 15 avril, c'est-à-dire après la clôture de la journée complémentaire afférente à l'exercice clos, et jusqu'à la date limite de vote du budget. L'objectif consiste en effet à autoriser la reprise d'un résultat excédentaire présentant un caractère certain pour éviter de recourir à la fiscalité. La reprise doit obligatoirement s'effectuer en une seule fois et en totalité.

Lors du vote du compte administratif, les résultats sont définitivement arrêtés.

La délibération d'affectation du résultat doit intervenir, comme pour la reprise classique des résultats, après le vote du compte administratif, qu'il y ait eu ou non différence avec la reprise anticipée. L'exécution du titre de recettes sur le compte 1068 ne peut avoir lieu qu'après vote du compte administratif et au vu de la délibération d'affectation.

L'assemblée délibérante doit, lorsque les résultats font apparaître une différence avec la délibération relative à la reprise anticipée, procéder à la régularisation dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif.

Il est proposé à l'assemblée délibérante la reprise anticipée du résultat 2016 au budget primitif 2017/Service public de distribution d'eau potable.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2311-1 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

CONSIDÉRANT l'état de reprise anticipée du résultat 2016 service public de distribution d'eau potable, visé par le receveur municipal ;

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

- **REPORTÉ** la reprise des résultats 2016 ainsi qu'il suit :

Résultat global de la section de fonctionnement 2016	+ 1 502 425,82
Solde d'exécution de la section d'investissement 2016 chapitre 001	- 160 815,91
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2016	- 191 718,70
Besoin de financement de la section d'investissement	- 352 534,61
Couverture du besoin de financement 2016 (compte 1068)	+ 352 534,61
Solde du résultat de fonctionnement chapitre 002	+ 1 149 891,21

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

11 AVR. 2017
12 AVR. 2017



COMMUNE DE SOLLIES-PONT
BUDGET EAU

REPRISE DU RESULTAT 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES		DEPENSES	
Exercice	375 011,82		171 095,50
Excédent reporté 2015	1 298 509,50		0,00
TOTAL cumulé	1 673 521,32		171 095,50
SOLDE FONCTIONNEMENT CUMULE		1 502 425,82	

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES		DEPENSES	
Exercice	173 458,76		485 584,47
Restes à réaliser	0,00		191 718,70
Excédent reporté 2015	151 309,80		0,00
TOTAL	324 768,56		677 303,17
Déficit de l'exercice (hors Restes à réaliser)		-160 815,91	c/001
BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL avec Restes à Réaliser)		352 534,61	c/1068
Excédent ordinaire à reporter		1 149 891,21	c/002

Fait à SOLLIES-PONT, le 24/01/2017

Certifié conforme,
 Docteur André GARRON
 Par délégation
 Mme Danièle RAVINAL
 Adjointe au maire
 Déléguée aux finances et au budget

Certifié conforme,
 Le Trésorier,



Handwritten signature in black ink over a grid of small circles.

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2016

Etablissement : EAU
Budget : EAU

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Types	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagement
2031	2013000001	CAPTAGE AEP PUIITS DES SENES	HGM ACR I N	31/12/2015		
2111	2016000020	ACQUISITION DAVID SECTIONS AL13 AL143 AL144	BINDELLI VINAI FIGAROL	16/12/2016	2016000020	1 196,00
2111	2016000021	ACQUISITION MATTEODO SECTION AL 146	BINDELLI VINAI FIGAROL	16/12/2016	2016000021	110 000,00
2315	2015000011	Mission MO élaboration DCE réservoir d'eau sènes	INGENIERIE BAT-STRUCTURE IBS	31/12/2015		16 000,00
2315	2016000024	16005 CONFORTEMENT LOCAL POMPE RESERVOIR	SOLTECHNIC	30/12/2016	2016000024 16005	6 720,00
2315	2016000018	EXTENSION RESEAU AVENUE DE LA LIBERTE	SOTTAL TP	16/12/2016	2016000018 15006	49 999,20
2315	2016000008	ASSISTANCE POUR MISE EN OEUVRE PROCEDURES	ACRI HE HGM	22/03/2016	2016000008 11012	1 880,40
2315	2016000019	TRAVAUX AEP LES LAUGIERS	EUROVIA MEDITERRANEE	16/12/2016	2016000019	1 156,22
TOTAL						4 766,88

Désignation de l'établissement : EAU

Comptable assignataire : *Solliès-Pont le 3 janvier 2017*

ARRETE A LA SOMME
DE *cent quatre vingt onze mille sept cent dix huit euros et soixante sept centimes*

Signature : *Docteur André GARRON*
Docteur André GARRON
Par délégation
Darlène RAVINAL
Adjointe au maire
Déléguée aux finances / Budget
Commande publique



BUDGET EAU DE SOLLIÈS-PONT

ETAT DES RESTES A REALISER

2016

INVESTISSEMENT

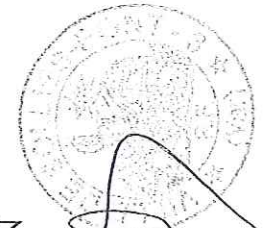
RECETTES

00000000000000000000	00000000000000000000
00000000000000000000	00000000000000000000
00000000000000000000	00000000000000000000
00000000000000000000	00000000000000000000
00000000000000000000	00000000000000000000
00000000000000000000	00000000000000000000
00000000000000000000	00000000000000000000
00000000000000000000	00000000000000000000
00000000000000000000	00000000000000000000
00000000000000000000	00000000000000000000
00000000000000000000	00000000000000000000
00000000000000000000	00000000000000000000
00000000000000000000	00000000000000000000
00000000000000000000	00000000000000000000
00000000000000000000	00000000000000000000
00000000000000000000	00000000000000000000
00000000000000000000	00000000000000000000
00000000000000000000	00000000000000000000
00000000000000000000	00000000000000000000

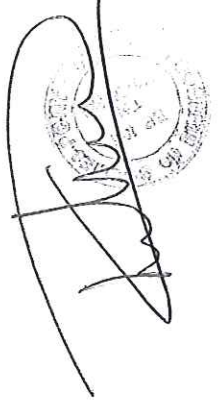
ETAT NEANT

Fait à Solliès-Pont le 31 décembre 2016

Le Maire,
Docteur André GARRON
Par délégation
Danièle RAVINAL
Adjointe au maire
Déléguée aux finances - Budget -
Commande publique



Le Trésorier,
Rémy BELLUOT



30301 - EAU - SOLLIES-PONT

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2015	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
EAU - SOLLIES-PONT					
Investissement	151 309,80	0,00	-312 125,71	0,00	-160 815,91
Fonctionnement	1 298 509,50	0,00	203 916,32	0,00	1 502 425,82
Sous-Total	1 449 819,30	0,00	-108 209,39	0,00	1 341 609,91
TOTAL III	1 449 819,30	0,00	-108 209,39	0,00	1 341 609,91
TOTAL I + II + III	1 449 819,30	0,00	-108 209,39	0,00	1 341 609,91